

**EXTRAIT DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BOUCOIRAN ET NOZIERES  
N° registre 2020-045  
THEME : BIENS IMMOBILIERS – Numéro 3-1**

Nombre de membres  
Afférents au Conseil Municipal = 15  
En exercice = 15  
Qui ont pris part à la délibération = 9  
Date de la convocation  
26 octobre 2020  
Date d'affichage  
26 octobre 2020

**Séance du 30 OCTOBRE 2020**

L'an deux mil vingt et le trente octobre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur VIDAL Jean-Jacques, Maire.

**Présents :** Mmes GUERRERO Béatrice, VIDAL-PIALET Sandrine,  
Ms CARNOD Didier, DREVON Robin, HATTAOU Farid, ROUSSEL Romain, VIDAL Jean-Jacques

**Absents excusés :** Mmes ANGELRAS Suzanne, CHAREYRE Annie, LARAN Audrey, PROISY-DENOZI Christel, Mrs BERNABE-PUCHE Dany, FRANCESCHINI Didier, FERNANDEZ Jérôme, TERRADES Olivier

Secrétaire de séance : Mme GUERRERO Béatrice a été élue secrétaire de séance

Annie CHAREYRE a donné procuration à Jean-Jacques VIDAL  
Audrey LARAN a donné procuration à Robin DREVON

**Objet : ACQUISITION IMMEUBLE POUR EXTENSION PERIMETRE SCOLAIRE –  
IMMEUBLE BATI CADASTRE C0081**

**Vu** l'article L. 2241-1 du CGCT

**Vu** l'article L. 1311-13 du CGCT

Monsieur le Maire rappelle au conseil l'opportunité d'acquérir la parcelle C 0081, au 4 rue de la Plaine, pour étendre le périmètre scolaire et périscolaire de la commune afin de pérenniser l'Ecole Louise Michel en son établissement actuel.

L'acquisition de ce bien, immeuble s'élève à 55 000 € HT, hors frais de notaire.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Donne son accord à l'acquisition par la commune de ce bien immobilier, en reconnaissant l'intérêt communal qu'il présente.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme,

Envoyé en préfecture le 30/10/2020  
Reçu en préfecture le 30/10/2020  
Affiché le  
ID : 030-213000466-20201030-2020045-DE



Le Maire,  
**Jean-Jacques VIDAL**

**EXTRAIT DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BOUCOIRAN ET NOZIERES**  
N° registre 2020-046  
**THEME : INTERCOMMUNALITE – Numéro 5-7**

**Nombre de membres**

Afférents au Conseil Municipal = 15

En exercice = 15

Qui ont pris part à la délibération = 9

**Séance du 30 OCTOBRE 2020**

**Date de la convocation**

26 octobre 2020

**Date d'affichage**

26 octobre 2020

L'an deux mil vingt et le 30 octobre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur VIDAL Jean-Jacques, Maire.

**Présents :** Mmes GUERRERO Béatrice, VIDAL-PIALET Sandrine,  
Ms CARNOD Didier, DREVON Robin, HATTAOU Farid, ROUSSEL Romain, VIDAL Jean-Jacques

**Absents excusés :** Mmes ANGELRAS Suzanne, CHAREYRE Annie, LARAN Audrey, PROISY-DENOZI Christel, Mrs BERNABE-PUCHE Dany, FRANCESCHINI Didier, FERNANDEZ Jérôme, TERRADES Olivier

Secrétaire de séance : Mme GUERRERO Béatrice a été élue secrétaire de séance

Annie CHAREYRE a donné procuration à Jean-Jacques VIDAL

Audrey LARAN a donné procuration à Robin DREVON

**Objet : Demande de Fonds de concours 2020 ALES AGGLO**

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L5215-26

Vu les Statuts de la Communauté d'Agglomération d'Alès et notamment les dispositions incluant la Commune de Boucoiran-et-Nozières, comme l'une de ses communes membres.

Considérant que la Commune de Boucoiran-et-Nozières, souhaite faire l'acquisition d'un bâtiment (parcelle C0081) jouxtant l'Ecole Communale afin de pérenniser le périmètre scolaire et périscolaire de la commune, et que dans ce cadre il est envisagé de demander un fonds de concours à la Communauté d'Agglomération d'Alès

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excèdera pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Sollicite un fonds de concours à la Communauté d'Agglomération d'Alès en vue de participer au financement de l'acquisition de la parcelle bâtie C0081,

Autorise le Maire à signer tout acte afférant à cette demande.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Pour extrait conforme.

Envoyé en préfecture le 30/10/2020

Reçu en préfecture le 30/10/2020

Affiché le

ID : 030-213000466-20201030-2020046-DE



Le Maire, Jean-Jacques VIDAL

**EXTRAIT DELIBERATION DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
BOUCOIRAN ET NOZIERES  
N° registre 2020-047  
THEME : SUBVENTIONS  
Numéro 7-5-1-1**

**Nombre de membres**  
Afférents au Conseil Municipal = 15  
En exercice = 15  
Qui ont pris part à la délibération = 9  
**Date de la convocation**  
26 octobre 2020  
**Date d'affichage**  
26 octobre 2020

**Séance du 30 OCTOBRE 2020**

L'an deux mil vingt et le 30 octobre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur VIDAL Jean-Jacques, Maire.

**Présents :** Mmes GUERRERO Béatrice, VIDAL-PIALET Sandrine,  
Ms CARNOD Didier, DREVON Robin, HATTAOU Farid, ROUSSEL Romain, VIDAL Jean-Jacques

**Absents excusés :** Mmes ANGELRAS Suzanne, CHAREYRE Annie, LARAN Audrey, PROISY-DENOZI Christel, Mrs BERNABE-PUCHE Dany, FRANCESCHINI Didier, FERNANDEZ Jérôme, TERRADES Olivier

Secrétaire de séance : Mme GUERRERO Béatrice a été élue secrétaire de séance

Annie CHAREYRE a donné procuration à Jean-Jacques VIDAL  
Audrey LARAN a donné procuration à Robin DREVON

**Objet : Demande de financement au Département du Gard au titre du – Contrat Territorial – Crédit Départemental d'Equipement.**

**Considérant**, la volonté du Conseil Municipal d'acquérir la parcelle bâtie C0081 dans le cadre du projet d'extension du périmètre scolaire et périscolaire de la commune,

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la possibilité de recourir au Crédit Départemental d'Equipement dans le cadre du Contrat Territorial. Ce financement à hauteur de 25% du montant de l'opération doit faire l'objet d'une Demande de Financement adressé au Conseil Départemental du Gard et à l'Etat.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Sollicite le financement du Crédit Départemental d'Equipement dans le cadre du contrat territorial avec le département du Gard
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Pour extrait conforme,

Envoyé en préfecture le 30/10/2020  
Reçu en préfecture le 30/10/2020  
Affiché le  
ID : 030-213000466-20201030-2020047-DE

Le Maire,  
**Jean-Jacques VIDAL**



**EXTRAIT DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BOUCOIRAN ET NOZIERES  
N° registre 2020-048  
THEME : DECISIONS BUDGETAIRES – Numéro 7-1**

Nombre de membres  
Afférents au Conseil Municipal = 15  
En exercice = 15  
Qui ont pris part à la délibération = 9  
**Date de la convocation**  
26 octobre 2020  
**Date d'affichage**  
26 octobre 2020

Séance du 30 OCTOBRE 2020

L'an deux mil vingt et le trente octobre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur VIDAL Jean-Jacques, Maire.

**Présents :** Mmes GUERRERO Béatrice, VIDAL-PIALET Sandrine,

Ms CARNOD Didier, DREVON Robin, HATTAOU Farid, ROUSSEL Romain, VIDAL Jean-Jacques

**Absents excusés :** Mmes ANGELRAS Suzanne, CHAREYRE Annie, LARAN Audrey, PROISY-DENOZI Christel, Mrs BERNABE-PUCHE Dany, FRANCESCHINI Didier, FERNANDEZ Jérôme, TERRADES Olivier

Secrétaire de séance : Mme GUERRERO Béatrice a été élue secrétaire de séance  
Annie CHAREYRE a donné procuration à Jean-Jacques VIDAL  
Audrey LARAN a donné procuration à Robin DREVON

**Objet : DECISION MODIFICATIVE N°1- M14 budget 2020**

Monsieur le Maire expose le besoin de créer un site internet pour la commune de Boucoiran et Nozières. De plus le Conseil Municipal vient de décider l'acquisition du bâtiment jouxtant l'école 4 rue de la Plaine.

Il est donc nécessaire d'ouvrir des crédits au budget. Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, la décision modificative N°1 au budget M14 qui s'établit comme ci-dessous :

**Section Investissement**

Dépenses:

**Opération 1701 – AMENAGEMENT ABORDS STADE-PARCOURS SANTE**

Art 2113/21 Terrains aménagés autres que voirie..... - 2900.00 €

**Opération 2004 – CREATION SITE INTERNET COMMUNE**

Art 2051/20 – Concessions et droits similaires..... + 2900.00 €

**Opération 2005 EXTENSION DU PERIMETRE SCOLAIRE BATIMENT JOUXTANT L'ECOLE  
CHAPITRE 21**

Article 21312 Bâtiment scolaire ..... - 65 000 €

Recettes :

**Opération 2005 EXTENSION DU PERIMETRE SCOLAIRE BATIMENT JOUXTANT L'ECOLE  
CHAPITRE 16**

Article 1641 Emprunt en euros ..... + 65 000 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme,

Envoyé en préfecture le 30/10/2020  
Reçu en préfecture le 30/10/2020  
Affiché le  
ID : 030-213000466-20201030-2020048-DE

Le Maire,  
**Jean-Jacques VIDAL**

